

Un linguiste tunisien, Abdelhamid Camoun, lecteur de Gustave Guillaume

Olivier SOUTET
Sorbonne Université (France)

Résumé

Cette contribution vise à présenter les principaux travaux d'un linguiste tunisien, Abdelhamid Camoun, qui a décrit le français et l'arabe à partir d'une méthodologie et de présupposés interprétatifs repris de la psychomécanique guillaumienne, notamment en ce qui concerne la représentation du temps et la typologie des langues.

Mots clés : Psychomécanique, typologie linguistique, A. Camoun, linguistique française, linguistique arabe.

Resumen

En este artículo se presentan los principales trabajos de un lingüista tunecino, Abdelhamid Camoun, que describió el francés y el árabe partiendo de una metodología y presupuestos interpretativos tomados de la psico-mecánica de Gustave Guillaume, en particular en lo que atañe a la representación del tiempo y la tipología lingüística.

Palabras clave: Psico-mecánica, tipología lingüística, A. Camoun, lingüística francesa, lingüística árabe.

Abstract

This paper intends to present the main works of a Tunisian linguist, Abdelhamid Camoun, which described French and Arabic on the basis of a methodology and interpretative assumptions taken over Gustave Guillaume's psycho-mechanics, in particular with regard to tense representation and linguistic typology.

Keywords: Psycho-mechanics, linguistic typology, A. Camoun, French Linguistics, Arabic Linguistics.

Resum

En aquest article es presenten els principals treballs d'un lingüista tunisià, Abdelhamid Camoun, que va descriure el francès i l'àrab partint d'una metodologia i pressupòsits interpretatius represos de la psico-mecànica de Gustave Guillaume, en particular pel que fa a la representació del temps i la tipologia lingüística.

Paraules clau: Psico-mecànica, tipologia lingüística, A. Camoun, lingüística francesa, lingüística àrab.

Sauf erreur de notre part, il n'existe pas de travaux de synthèse sur l'influence exercée au XX^e siècle par les linguistes français à l'extérieur des frontières nationales. L'entreprise serait de réalisation sans doute assez délicate du fait de la diversité des formes d'influence telles qu'elles se manifestent tant à travers la reconnaissance dont bénéficient ceux qui influencent (invitations à des conférences et séminaires, hommages de toute nature *ante et post mortem*) que dans les travaux de ceux qui sont influencés (choix des sujets de thèse, soubassements théoriques et méthodologiques des publications, programmes d'enseignements, notamment). Elle aurait l'énorme intérêt de permettre d'évaluer la dimension internationale des courants linguistiques d'inspiration française et sa très probable réduction à partir de la fin des années 50, au moment où les formalismes américains s'imposent comme modèles dominants et, à ce titre, constituerait un utile complément à l'ouvrage de Jean-Claude Chevalier et Pierre Encrevé¹.

Il ne semble pas très audacieux de considérer que quelques noms ne pourraient pas ne pas figurer dans cette galerie des « influenceurs ». À s'en tenir aux deux premiers tiers du siècle, il faudrait prioritairement citer : Ferdinand Brunot (1860-1938), maître des études de linguistique historique et de dialectologie du français, mais dont la passion pédagogique a su dépasser le cadre strictement français pour s'élargir à l'enseignement, dans le cadre de l'Alliance Française puis de la Sorbonne², de ce qu'on nomme aujourd'hui le Français Langue Etrangère ; Antoine Meillet (1866-1936), illustre indo-européaniste à qui la connaissance de l'arménien doit tant et dont l'un des élèves, Hratcha Adjarian (1876-1953), devint le fondateur de la dialectologie arménienne ; Lucien Tesnière (1893-1954), l'homme d'un seul livre, *Éléments de syntaxe structurale*³, mais à l'exceptionnelle ouverture comparatiste, fondateur de la grammaire de dépendance et sans doute plus prophète hors de France qu'en France, puisqu'il fit surtout école dans les pays de langue allemande ou dans le monde slave sans négliger son influence dans la vaste aire anglophone ; Émile Benveniste (1902-1976), lui-même élève de Meillet et son successeur au Collège de France, qui, du fait de l'immensité de sa culture linguistique (tant au plan philologique qu'au plan théorique) et de la

¹ Voir références bibliographiques.

² Voir J.-Cl. Chevalier, Ferdinand Brunot et les débuts de l'École de préparation des professeurs de français à l'étranger, *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*.

³ Voir références bibliographiques.

notoriété qui en résultait, était sans cesse sollicité au point presque de le déplorer (« *la linguistique est l'universalité, mais le pauvre linguiste est écartelé dans l'univers* »⁴); André Martinet (1908-1999), qui associa une carrière aux États-Unis (à Columbia, notamment) et une carrière en France et dont les très illustres *Eléments de linguistique générale*⁵, traduits dans plus de quinze langues, ont servi de manuel d'introduction à de nombreux étudiants et futurs chercheurs en linguistique non seulement en France mais aussi à l'étranger, notamment en Europe centrale et orientale ou au Maghreb.

Dans cette liste, qui ne vise nullement à l'exhaustivité, Guillaume (1886-1960) mérite une place particulière, du fait, d'une part, du caractère très original, parfois très abstrait et souvent déconcertant, au moins au premier examen, de ses propositions théoriques et de son mode de raisonnement et, d'autre part, de la constitution, à sa suite, d'une véritable école organisée autour desdites propositions et de l'épistémologie qui les sous-tend, non exempte de querelles intestines mais toujours active, puisqu'aujourd'hui encore, certains linguistes se présentent ouvertement comme guillaumiens⁶.

Au fondement d'importants travaux en linguistique, synchronique ou diachronique, des langues romanes (français, espagnol, italien, roumain) et germaniques (notamment l'anglais, bien moins l'allemand), la théorie guillaumienne a significativement exercé son influence dans les pays francophones (France, Belgique, Québec, pays du Maghreb), en Europe centrale et orientale, notamment en Croatie, Bulgarie et Russie. Elle n'est pas ignorée en Asie, notamment en Corée du Sud. Elle reste malheureusement moins connue aux États-Unis, fort éloignée, il est vrai, dans son esprit, des démarches épistémologiques qui sous-tendent les formalismes qui y sont à l'honneur⁷.

La présente communication s'intéresse à un linguiste tunisien, Abdelhamid Camoun (1937-2018), dont les travaux doctoraux ont été dirigés successivement par un disciple direct de Guillaume, Gérard Moignet (1912-1978), puis par Robert Martin, initialement guillaumien (dans ses deux thèses) mais qui a réorienté sa production à partir de 1975 vers une

⁴ É. Benveniste, *Dernières leçons*, p.152.

⁵ Voir références bibliographiques.

⁶ Il existe, du reste, une Association Internationale de Psychomécanique du Langage.

⁷ Voir F. Tollis, *Signe, mot et locution entre langue et discours de Gustave Guillaume à ses successeurs*, 7-8.

approche plus sémantico-logique du langage⁸. La matière de sa recherche doctorale nous est accessible dans ses *Études de Psycho-systématique française et arabe* (1986).

Comme le titre de l'ouvrage l'indique, le travail d'A. Camoun prend comme support d'étude deux langues, le français et l'arabe. Nous laisserons de côté ce qui concerne le français, non que les chapitres qu'y consacre l'auteur soient sans valeur. Toutefois, dans la mesure où leur perspective est largement sociolinguistique, ils nous semblent néanmoins, examinés sous l'angle de la puissance interprétative de la théorie guillaumienne, moins innovants que ceux qui sont consacrés à l'arabe.

Ces derniers, en revanche, méritent une attention toute particulière, parce qu'ils sont en relation très étroite avec un secteur de la théorie guillaumienne moins développée dans les cercles spécialisés : la typologie linguistique. De fait, la théorie guillaumienne étant une théorie générale du langage, elle inclut une typologie, mais celle-ci est restée largement confidentielle⁹, n'entrant pas en dialogue (direct du moins) avec les autres grandes propositions typologiques majoritairement retenues, notamment celle qui est issue des études menées sur le sujet au XIX^e siècle et accordant une place prépondérante à la morphosyntaxe¹⁰ et celle qui actuellement prévaut, plus syntaxique et privilégiant l'ordre des constituants¹¹, sans négliger des tentatives, par exemple phonético-phonologiques, comme celle de Martinet¹². Plus étonnant : cette confidentialité s'observe aussi à l'intérieur de la mouvance guillaumienne. Cet état de choses tient sans doute largement au fait que Guillaume a été lu et est lu majoritairement comme linguiste francisant par des francisants, pour lesquels la perspective comparatiste n'était pas et n'est pas prioritaire ; certes, on l'a rappelé plus haut, d'autres langues ont fait l'objet d'approches guillaumiennes – on peut penser à l'espagnol, à l'anglais ou à l'allemand – mais là encore dans une perspective non prioritairement comparatiste. Quant à ceux qui ont

⁸ Voir R. Martin, *Pour une logique du sens*.

⁹ Même si cette préoccupation typologique fut constante chez Guillaume. Très significativement, elle est présente autant dans ses premières leçons en 1938-1939 que dans ses dernières, notamment en 1958-1959. Pour ces deux années de leçons, voir bibliographie.

¹⁰ Largement dépendante de la pensée de Humboldt. Voir A.-M. Chabrolle-Cerretini, P. Caussat, J. Trabant et alii, *Wilhelm von Humboldt, les langues et sa théorie du langage, Verbum*.

¹¹ Voir C. Hagège, *La structure des langues*.

¹² Voir A. Martinet, *Éléments de linguistique générale*.

lu Guillaume sous un angle panlinguistique, à la frontière de la philosophie du langage et de la linguistique onomasiologique¹³, ils s'orientent plus vers une linguistique universelle décrite comme linguistique des opérations fondamentales du langage que vers une linguistique générale, pensée comme (tentative de) classement raisonné des langues du monde¹⁴. Par ailleurs, le rayonnement de la typologie guillaumienne a souffert de faiblesses internes : une succession de formulations aux articulations parfois peu nettes et une insuffisance d'illustrations, sans négliger une présentation des types linguistiques en termes d'évolution, qui a pu être interprétée, de manière axiologique, comme un classement hiérarchisant plus ou moins explicite des langues avec une distinction entre langues « archaïques », « primitives » ou « évoluées ». On devine que l'arrière-plan idéologique, réel ou supposé d'ailleurs, d'une telle approche est jugé pour le moins embarrassant dans le cadre éthico-intellectuel qui s'est imposé, au moins dans le monde occidental, depuis environ trois quarts de siècles. L'honnêteté intellectuelle et le souci de la vérité exigent cependant de rappeler que Guillaume, indépendamment des termes utilisés, a toujours eu le souci de délier distinction typologique et hiérarchisation culturelle :

L'on surprend, à tout le moins l'on entrevoit, le jeu subtil et profond de la loi de compensation, qui nonobstant les systématiques divergentes auxquelles les langues déferent, tend à évaluer celles-ci entre elles in globo, quelle qu'en soit la diversité. D'une manière générale, chaque langue peut être considérée comme une solution intégrale du problème de l'expression de la pensée – tel que le pose l'état de civilisation acquis – solution en regard de laquelle il en existe d'autres réalisées ailleurs (sans compter celles, possibles, qui n'ont pas vu et ne verront peut-être jamais le jour) et toutes pareillement totales par rapport au problème dont elles relèvent. Reste la question de l'élégance plus ou moins grande de la solution intervenue en chacune, par secrète préférence, semble-t-il. Aucun sujet n'est plus propice aux controverses [...] ce n'est qu'avec beaucoup de prudence, et de réserves, qu'on peut dans l'histoire de la formation structurale des langues introduire la notion de progrès.¹⁵

De cette marginalisation de fait de la typologie linguistique guillaumienne s'est déduite implicitement l'idée qu'elle était une sorte de domaine à part dans l'ensemble théorique que constitue la psychomécanique.

¹³ On peut notamment penser à Bernard Pottier. Voir B. Pottier, *Images et modèles en sémantique*.

¹⁴ Sur cette distinction, voir notre compte-rendu de l'ouvrage de Robert Martin, *Linguistique de l'universel, Réflexions sur les universaux de langage, les concepts universels, la notion de langue universelle* : Soutet, O., *Le Français moderne*, 2018, 2, 273-279.

¹⁵ Cité dans A. Joly (éd.), *La linguistique génétique. Histoire et théories*, p. 235-36.

Or, ce n'est pas du tout le cas. De fait, la typologie guillaumienne est ancrée dans un des concepts régulateurs essentiels de la psychomécanique, à savoir la distinction de la langue et du discours.

À la différence de Saussure, qui fonde sa dichotomie de la langue et de la parole sur la base d'une approche complexe du langage, selon les cas sociologique, psychologique ou purement métathéorique¹⁶, la distinction de la langue et du discours sur laquelle Guillaume construit sa démarche linguistique est de nature essentiellement psycho-cognitive. Au discours la momentanéité, à la langue la permanence ; au discours la variété des effets de sens pour un même signifiant, à la langue le signifié abstrait, transcendant à l'endroit desdits effets de sens ; au discours, la variété et l'apparence de l'asystématicité en convenance avec ce que Guillaume nomme la suffisance expressive, à la langue l'unité d'une systémativité procédant d'une cohérence profonde. Deux voies sont alors possibles : celle d'une linguistique du discours, sans doute nécessaire en un premier temps, mais qui, refermée sur elle-même, reste rivée à la description, menacée de quasi-cécité interprétative ; et celle d'une linguistique de la langue, qui soit de nature à *faire voir* la systémativité sous-jacente au discours¹⁷. La question est alors de nature épistémologique : comment passer de l'analyse des faits de discours à la mise en évidence des faits de langue ? De manière générale, les linguistes guillaumiens s'afficheront prioritairement comme des « linguistes de langue ». Citons par exemple Gérard Moignet, un des maîtres d'A. Camoun, au début de sa *Systématique de la langue française*, au titre du reste très révélateur :

*On ne trouvera pas ici une grammaire bien que de nombreux faits grammaticaux soient allégués à titre d'illustration des mécanismes de fonctionnement des systèmes. Une grammaire est une description du discours, du langage réalisé en textes écrits ou oraux. L'ambition – presque insoutenable – de ce petit livre est de décrire le français en tant que langue, au sens strict du mot, c'est-à-dire en tant que système de pensée, capable de permettre la production du discours [...] ; ce système est chose secrète, omniprésente et invisible, constamment opérante et inaccessible à l'observation directe. On n'y peut atteindre que par une réflexion théorique, une remontée de l'observable à l'hypothèse explicative et intégrante.*¹⁸

¹⁶ Voir D. Piotrowski, *Phénoménalité et objectivité linguistiques*, chap. 2.

¹⁷ L'ambition de la théorie est donc de dégager cette systémativité de langue. D'où le terme de psychosystématique.

¹⁸ G. Moignet, *Systématique de la langue française*, X.

Cet objectif d'une grammaire de langue a pu conduire à négliger le mécanisme qui fait *in fine* l'entier de l'acte de langage, à savoir le passage de la langue au discours. André Joly, dans la famille des linguistes guillaumiens, a largement contribué à expliciter ce passage, d'une part dans une perspective énonciative¹⁹, d'autre part dans une perspective de type typologique. On lui doit notamment, en cette matière, un essai de synthèse²⁰ des propositions de Guillaume dont sont largement inspirées les lignes qui suivent.

Pour entrer dans la compréhension du passage langue/discours dans une perspective typologique, il faut raisonner à partir de l'unité fondamentale de l'acte de langage à la frontière de la langue et du discours :

Le mot [...] va jouer un rôle-clef dans la structuration de l'acte de langage. Dans les écrits de Guillaume, « mot » doit être entendu de la manière la plus générale qui soit comme désignant, pour toute langue donnée, l'unité de puissance, c'est-à-dire l'unité de langue pré-construite à partir de laquelle se font les phrases. Pour éviter toute équivoque, Guillaume parle parfois de « vocable », plutôt que de « mot », ce dernier étant trop souvent assimilé, et de manière abusive, à ce qu'on entend par là dans les langues indo-européennes.

On observera que dans toutes les langues – il s'agit donc là d'un universel – par rapport au besoin présent qu'a un locuteur de s'exprimer, le mot, ou unité de puissance, quelles que soient son étendue et sa structure, variables selon les idiomes et les époques, appartient toujours au passé de l'esprit, en d'autres termes à la langue. Le mot est en effet un préconstruit sans l'existence duquel le locuteur serait condamner à improviser son discours. En revanche, la phrase, qui intègre le mot, et a fortiori le discours, qui intègre la phrase, appartiennent l'un et l'autre au futur de l'esprit [...]

*C'est donc dans le cadre de l'acte de langage et plus particulièrement de l'espace mental qui sépare le mot (passé de l'esprit) de la phrase (futur de l'esprit) que, de 1939 à 1960, Guillaume élabore une typologie centrée sur la théorie du « mot », en d'autres termes, sur l'analyse des opérations de pensée postulées par l'existence, dans toutes les langues, d'une unité de puissance à partir de laquelle se construit le discours.*²¹

Ce préalable posé, en pure abstraction méthodologique, on peut dire que, pour Guillaume, les langues pourront se répartir en fonction, dans la construction globale de l'acte de langage, de la part revenant à la pré-construction en langue et de la construction en discours. Deux situations

¹⁹ Voir A. Joly, *Essais de systématique énonciative*.

²⁰ Voir A. Joly, *La linguistique génétique. Histoire et théories*.

²¹ A. Joly, *La linguistique génétique*, 238.

extrêmes se laissent apercevoir : d'une part, celle des langues où le mot ne livre qu'une composante lexicale sans éléments morphologiques complémentaires qui seraient une préfiguration de l'emploi phrastique, d'autre part, celle des langues où le mot est l'équivalent d'une phrase. Les premières sont des langues sans morphologie et dont la grammaire est essentiellement une syntaxe : on les nomme traditionnellement isolantes ; Guillaume en donne comme illustration le chinois ancien. Les secondes sont des langues où la combinatoire est poussée au maximum au niveau du mot et où, à la limite, le mot se confond avec la phrase, la morphologie étouffant la syntaxe (ou se confondant avec elle) : traditionnellement, les classements typologiques désignent ces langues comme polysynthétiques ou holophrastiques et en fournissent comme illustrations des langues de nombreuses régions du monde telles que l'inuit, le nahuatl, diverses langues bantoues ou caucasiennes, notamment ; Guillaume, pour sa part, aime à analyser dans ce cadre la langue basque. Si différents que soient ces deux types de langues, Guillaume finit cependant par les réunir dans ce qu'il appelle l'« aire prime » du langage au motif que, certes pour des raisons inverses, ils tendent à réduire à peu la distinction langue/discours : dans une langue isolante, la langue fournit peu et, du coup, le discours intervient très vite ; dans une langue polysynthétique, la langue fournit tout et est déjà discours.

Pour Guillaume, l'histoire structurale du langage se laisse décrire comme une histoire de la dissociation progressive du plan de la langue et du plan du discours. Partant de l'idée qu'il y a trois²² aires du langage, l'aire ultime, au moins en l'état actuel de l'histoire structurale, est l'aire tierce, bien illustrée, selon lui, par les langues indo-européennes avec une claire distinction entre l'unité de puissance qu'est le mot, siégeant dans la langue et précommandant (mais seulement partiellement) à la phrase, et la phrase elle-même. Ces langues-là, dans leur grammaire, font une part à la morphologie, une autre à la syntaxe.

Entre l'aire prime et l'aire tierce, Guillaume fait une place à l'aire seconde, celle des langues à racine, notamment illustrées par les langues sémitiques. Guillaume prend volontiers l'exemple de l'arabe. L'idée défendue est que, dans ces langues, la construction du mot serait

²²Le mode de pensée ternaire est récurrent chez Guillaume : qu'on pense à la chronogénèse. Voir Moignet, *Systématique de la langue française*, chap. VI.

biphasée avec, en langue, la construction de « la racine pluri-consonantique, généralement composée de trois consonnes en espacement » et, en discours, « par les voyelles qui viennent combler cet espacement »²³ :

Dans les langues sémitiques, il y a donc suspension provisoire de la genèse lexicale du mot puisque, au cours de l'acte de langage, celle-ci se fait en deux temps (1 : langue, 2 : discours). À titre d'illustration, Guillaume prend souvent les racines k t b « écrire » ou qtl « tuer » de l'arabe classique. Dans la genèse matérielle, ces racines représentent une particularisation incomplète, donc en attente d'une suite. Ce sont des sémantèmes inachevés, et par là même diffus. Les voyelles (a, ā, i, ī, u, ū, et zéro) viennent, physiquement et mentalement, combler l'espace inter-consonantique pour achever la particularisation matérielle du mot. Mais dans le même mouvement, elles effectuent la grammaticalisation du mot pour son entrée en phrase en lui attribuant une partie de discours [...] La genèse du mot dans les langues sémitiques s'analyse comme suit :

- en langue : racine sémantiquement diffuse : k-t-b signifiant l'idée générale d' « écrire »

- en discours :

- (1) voyelles sémantiquement anti-diffusives pour restreindre l'idée générale qu'emporte la racine, par exemple : (a) ā-i, idée d'agent, « celui qui fait » > kātib, « écrivain » ; (b) ī-a, idée de « chose faite » > kītāb, « livre » ; (c) a-a-a, idée d'accompli dans le passé > kataba, « (il) écrivit »
- (2) conjointement, détermination d'une partie de discours : nom substantif en (a) et (b), verbe en (c).²⁴

C'est sur la base d'une telle présentation du mot arabe que, tout en partageant les présupposés et la méthodologie de la psychomécanique (qu'il déclare « d'une portée considérable au plan général et même à celui d'une théorie de la langue arabe et du mot arabe »²⁵), A. Camoun va formuler plusieurs réserves sous forme de propositions d'aménagement.

On peut, écrit-il, envisager la question du mot arabe dans l'absolu à partir de la mise en place de niveaux progressifs et descriptifs :

Niveau 1 : l'arabe dans sa très grande et absolue généralité : c'est le niveau des mots appartenant depuis la période pré-islamique jusqu'à nos jours au domaine de la langue : par exemple certaines prépositions (ma'a, « avec » ; 'ala, « sur ») [...]

Niveau 2 : l'arabe dans l'absolu : c'est le niveau des mots qui appartiennent à la langue, non par irréductibilité morphologique à la racine comme dans le niveau 1, mais par lexicalisation. On peut distinguer deux sous-niveaux :

²³ A. Joly, *La linguistique génétique*, 244.

²⁴ *Ibid*, 244.

²⁵ A. Camoun, *Etudes de psycho-systématique française et arabe*, 212.

2' : cas des mots dont la racine consonantique est, soit apparemment exclue, soit très problématique et en tout cas perdue dans la nuit des temps ; par exemple : *fa'run*, « rat » ;

2'' : cas des mots dont la racine consonantique est encore consciente, persistante, productive, mais qui sont pleinement lexicalisés : *rajalun*, « homme » ;

Niveau 3 : l'arabe dans l'absolu mais surtout l'arabe ancien : c'est le niveau des mots qui sont en pleine production, dont s'achevant en discours endo-phrastique : [...] *kataba*, *kutiba*, *kitābun*, « il a écrit », « il a été écrit », « un livre » ;

Niveau 4 : l'arabe dans l'absolu : on est là en pleine diachronie ; c'est le niveau des mots d'abord en pleine production (donc endophrastique), puis lexicalisés par un facteur temporel ou psychique : distinguer par exemple la langue du Coran et la langue de *Jabiz*. N même mot peut avoir été endophrastique dans le Coran et devoir exophrastique chez *Jabiz* ;

Niveau 5 : l'arabe moderne véhiculaire. Trois sous-niveaux :

5' : mots de discours ;

5'' : mot de langue ;

5''' : mots de langue (emprunt) ;

Niveau 6 : l'arabe dialectal. Plusieurs sous-niveaux :

6' : mots de discours ;

6'' : mots de langue (très nombreux, à l'image du mot français) ;

6''' : mots de langue emprunts (très nombreux) ;

6'''' : mots de langue et de langue-discours ;

6''''' : mots de langue spécifiquement dialectaux et dont la racine arabe est très peu sentie (*baqia*, « assiette » dans le dialecte de *Sfax*).²⁶

Outre les précisions et utiles distinctions qu'apporte A. Camoun, cette page appelle l'attention sur un point essentiel, que n'aurait d'ailleurs pas songé à contester Guillaume et qui doit nous guider dans notre lecture de ses propositions typologiques et de la terminologie dans lesquelles elles sont formulées.

À travers sa typologie, Guillaume, fondamentalement diachronicien, propose, on l'a dit, ce qu'il estime être l'histoire structurale du langage. Une précision s'impose d'emblée : cette histoire ne signifie pas que les langues de l'aire tierce ont succédé aux langues de l'aire seconde, lesquelles auraient succédé à celles de l'aire prime. En un moment donné de l'histoire globale des langues cohabitent des langues des trois aires. Ce qui est postulé globalement et éventuellement attesté, c'est, on l'a dit plus haut,

²⁶ *Ibid*, 214-215.

que la logique de développement structural d'une langue tend à l'affirmation de plus en plus nette de la dissociation entre plan de la langue et plan du discours. Cette logique est de l'ordre du continu : à l'intérieur des langues polysynthétiques de l'aire prime, on voit par exemple se dégager des langues, que la tradition nomme agglutinantes, que Joly présente ainsi à partir du basque, à la structure réputée originellement holophrastique :

On observe une rémanence de cet état holophrastique en basque ; mais dans cette langue, la saisie lexicale s'attaque déjà au bloc holophrastique pour rejeter en dehors du mot-phrasé tout son contenu de particulier. Guillaume analyse Le père parle à ses fils de ses voyages de la manière suivante :

A (Le père) B (de ses voyages) C (à ses fils) D (d'eux à eux lui (= il) parle)

Dans cette phrase à quatre mots (A, B, C, D), le mot D a pour contenu la phrase réduite à son mécanisme général, tandis qu'A, B et C sont des éléments lexicaux particuliers extrapolés. C'est là un exemple de dissociation analytique, d'abstraction du mot de l'holophrase.²⁷

Toutes choses égales par ailleurs, c'est ce qui se déduit des remarques d'A. Camoun à propos de l'arabe : y cohabitent des mots typiques des langues de l'aire seconde et des mots typiques des langues de l'aire tierce²⁸. A. Camoun va plus loin dans la subtilité et considère que le mot arabe tel que le décrit Guillaume, associant une préconstruction consonantique en langue et une construction vocalique en discours, se situe plutôt sur le seuil séparateur de la langue et du discours et que la conclusion franche au discours appartient plutôt à une étape ultérieure, lorsque les infixes et affixes grammaticaux sont agrégés au mot livré à l'étape antérieure.

Cet affinement de la description guillaumienne par l'analyse de Camoun est de réelle portée méthodologique. Elle invite notamment à nuancer la description des langues de l'aire tierce. Si l'on examine de près les langues appartenant à celle-ci, il n'est pas absurde d'y déceler des faits morphologiques qui sont comme la trace de leur appartenance à l'aire seconde : d'ailleurs, Joly rappelle, après Guillaume, que cette trace serait visible notamment dans la survivance des conjugaisons fortes dans une

²⁷ A. Joly, *La linguistique génétique*, 252-253.

²⁸ A. Camoun fait observer que l'arabe conserve aussi une dimension agglutinante : « *En arabe, un verbe peut agglutiner, non seulement l'élément verbal grammaticalisé, mais également, outre le sujet affixal, un pronom objet direct et un pronom objet indirect (ex : a't ān īha, « il me l'a donnée ») » (op.cit., 236).*

langue comme l'allemand (*geben, gab*) ou l'anglais (*drink, drank, drunk*). Est-on, à partir de là, fondé à considérer que les phénomènes d'alternance vocalique dans la flexion du verbe français, dont nous avons des traces dans la conjugaison moderne au présent de l'indicatif ou du subjonctif de certains verbes (par exemple, *ie/e dans venir ou conquérir*), relèvent de cette interprétation et que leur considérable réduction par rapport à la situation de l'ancien français avec donc prévalence d'un radical unique (à tous les modes et temps) serait le témoin du passage franc vers une structure verbale à radical homogène pleinement fourni en langue ?

Faudrait-il aller encore plus loin et étendre la discussion aux mécanismes flexionnels ? En la matière, la thèse guillaumienne classique, que relaie Joly, consiste à considérer que le radical pourvu d'une flexion constitue un mot intégralement construit en langue :

Soit, pour fixer les idées, le mot latin dominum. Au cours de sa progression génétique sont successivement évoquées :

- (a) *une matière notionnelle : l'idée particulière de « maître » (« maîtriser », « dominer »), sous la forme du radical **domin-** ;*
- (b) *une série d'indications morphologiques transparticulières (i.e transportables à d'autres mots) sous la forme synthétique du suffixe flexionnel ou désinence -um : singulier, masculin, accusatif, entre autres. Ce sont là des formes généralisantes intégrées au mot ;*
- (c) *la partie du discours appelée « nom substantif » : forme de généralisation intégrante dont la fonction est de réaliser la sommation de tout ce qui a été antérieurement produit et de lui donner une forme finale d'entendement ; dominum est « entendu » autrement que dominatur (verbe) ou dominicus (adjectif).²⁹*

On notera que cette conclusion du mot opère à la fin de sa construction, c'est-à-dire sur la frontière langue/discours : le mot est ainsi prédéterminé pour tel type d'emploi et, éventuellement à l'intérieur de tel emploi, pour telle ou telle fonction syntaxique. Est-on si loin de la description du mot arabe (consonnes trilittères et voyelles insérées) proposées par A. Camoun et obtenues selon lui sur la frontière langue/discours ? On peut en douter. D'autant que, si l'on prend par exemple, le substantif latin, il s'en faut que la marque casuelle soit une prédétermination absolument forte : c'est en discours que certaines marques casuelles, synaptiques en langue, déclarent leur valeur (*templum*

²⁹ *Ibid*, 241.

peut être ainsi sujet ou objet, *rosae* complément déterminatif ou objet second, etc.). La conclusion au terme de la construction en langue est donc inachevée : il s'agit d'une préconclusion qui appelle une authentique conclusion en discours. Par certains côtés, du mot latin au mot français, il y a même eu accroissement de la conclusion en discours puisque la morphologie du substantif est, en terme fonctionnel, moins conclusive en français moderne du fait de l'abandon de la déclinaison.

On voit par-là que la séparation entre langues de l'aire seconde et langues de l'aire tierce est, dans les faits, bien plus floue qu'il ne paraît à premier examen. Cela ne signe nullement l'échec des propositions de Guillaume en matière typologique mais souligne la nécessité qu'il y a à penser les phénomènes dans les termes d'une logique de la continuité (ce qui est au cœur des hypothèses guillaumiennes non seulement au plan de l'épistémologie de la linguistique mais aussi de l'ontologie du langage) et non d'une logique de la discontinuité. Ce qui doit conduire à refuser l'essentialisation des types de langues et à les considérer seulement comme des bornes-témoins d'une aventure dans le temps de la pensée en action de langage évaluée à sa capacité variable de contraster plus ou moins fortement la langue et le discours.

Références bibliographiques

- BENVENISTE, E., *Dernières leçons*, Paris, EHESS-Gallimard, Seuil, 2012.
- BOONE, A., JOLY, A., *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan, 2004 [2^e édition].
- CAMOUN, A., *Études de psycho-systématique française et arabe*, Tunis, Publications de la Faculté des Lettres de la Manouba, 1987.
- CHABROLLE-CERRETINI, A.-M., CAUSSAT, P., TRABANT, J. et alii, *Wilhelm von Humboldt, les langues et sa théorie du langage*, *VERBUM*, 2005, XXVII, 1-2, Presses universitaires de Nancy.
- CHEVALIER, J.-Cl., ENCREVÉ, P., *Combats pour la linguistique, de Martinet à Kristeva*, Lyon, ENS édition, 2006.
- CHEVALIER, J.-Cl., Ferdinand Brunot et les débuts de l'École de préparation des professeurs de français à l'étranger, *DOCUMENTS POUR L'HISTOIRE DU FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE OU SECONDE*, 2010, **44**, 15-27
- GUILLAUME, G., *Langage et science du langage*, Paris-Québec, Nizet-P.U. Laval, 1973.
- GUILLAUME, G., *Leçons de linguistique 1938-1939*, Québec-Lille, P.U. Laval- P.U. Lille, 1992.

- GUILLAUME, G., *Leçons de linguistique 1958-1959 et 1959-1960*, Québec-Lille, P.U. Laval-P.U. Lille, 1995.
- GUILLAUME, G., *Prolégomènes à la linguistique structurale I*, Québec, P.U. Laval, 2003.
- GUILLAUME, G., *Prolégomènes à la linguistique structurale II. Discussion et continuation psychomécanique de la théorie saussurienne de la diachronie et de la synchronie*, Québec, P.U. Laval, 2004.
- HAGÈGE, C., *La structure des langues*, Paris, PUF, 2006 [7^e édition].
- JOLY, A., *Essais de systématique énonciative*, Lille, PU Lille, 1987.
- JOLY, A., (éd.), *La linguistique génétique. Histoire et théories*, Lille, P.U. Lille, 1988.
- MARTIN, R., *Le mot rien et ses concurrents en français (du XIV^e siècle à l'époque contemporaine)*, Paris, Klincksieck, 1966.
- MARTIN, R., *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, 1992 [2^e édition].
- MARTIN, R., *Linguistique de l'universel, Réflexions sur les universaux de langage, les concepts universels, la notion de langue universelle*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2016.
- MARTINET, A., *Éléments de linguistique générale*, Paris, Colin, 2015 [5^e édition].
- MOIGNET, G., *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck, 1981.
- PIOTROWSKI, D., *Phénoménalité et objectivité linguistiques*, Paris, Champion, 2009.
- POTTIER, B., *Images et modèles en sémantique*, Paris, Champion, 2012.
- SOUTET, O., *Linguistique*, Paris, PUF, Quadrige, 2005 [4^e édition].
- SOUTET, O., Compte rendu de Martin R., *Linguistique de l'universel* (voir supra), *Le Français Moderne*, 2018, 2, 273-279.
- TESNIÈRE, L., *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1988 [1^{ère} édition : 1959].
- TOLLIS, F., *Signe, mot et locution entre langue et discours de Gustave Guillaume à ses successeurs*, Limoges, Lambert Lucas, 2008.